



# ACTUALITES DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

## PRINCIPAUX DOSSIERS

### ASSEMBLÉE ANNUELLE 2018 DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE

Le conseiller fédéral Ueli Maurer, accompagné du conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann et du président de la BNS Thomas Jordan, a représenté la Suisse à l'assemblée annuelle 2018 du FMI et du Groupe de la Banque mondiale, qui s'est tenue à Bali, en Indonésie. En tant que représentant du groupe de vote de la Suisse au sein du FMI, il a participé dans ce cadre à la réunion du Comité monétaire et financier international (CMFI).

Menée par le président du CMFI, Lesetja Kganyago, gouverneur de la banque centrale d'Afrique du Sud, la discussion a été marquée par la situation contradictoire actuelle. En effet, le FMI s'attend, d'un côté, à ce que l'économie mondiale reste vigoureuse, avec un taux de croissance d'environ 3,7 % tant pour l'année en cours que pour l'an prochain. De l'autre, des risques importants assombrissent les perspectives économiques. Les principales sources d'inquiétude sont les tensions qui entachent les relations économiques internationales, le niveau élevé de l'endettement public et privé et la vulnérabilité face à une détérioration des conditions de financement à l'échelle internationale. Selon le CMFI, il importe de profiter de la conjoncture internationale favorable pour constituer des volants financiers, créer ainsi une certaine marge de manœuvre et augmenter le potentiel de croissance en menant des réformes structurelles. Dans le même temps, le CMFI invite les acteurs économiques à maîtriser les risques, en soulignant le rôle de la réglementation dans le secteur financier. Dix ans après la crise financière mondiale, il est important de mettre en œuvre intégralement les réformes décidées pour les marchés financiers, en particulier les exigences en matière de fonds propres et de liquidités, afin d'accroître la résistance aux crises. En outre, il faut également continuer à examiner les évolutions technologiques qui touchent le secteur financier (les FinTech). Le Programme FinTech de Bali adopté par le FMI et la Banque mondiale invite à tirer parti du potentiel des FinTech, tout en identifiant rapidement les éventuels risques qui leur sont liés.

Dans sa brève prise de position, le conseiller fédéral Ueli Maurer a souligné le potentiel élevé des FinTech et préconisé une réglementation équilibrée, qui permette l'innovation, tout en observant attentivement et en réduisant les risques. Il a ajouté que, en Suisse, une telle approche réglementaire, combinée à la mise en place de conditions générales attrayantes et à des échanges réguliers avec le secteur, contribuait au bon développement du domaine des FinTech et de la blockchain.

Voir aussi le [communiqué de presse du CMFI du 13 octobre 2018](#) ainsi que la [déclaration du conseiller fédéral Ueli Maurer](#)

## EXAMEN PAR LE FMI DU SECTEUR FINANCIER SUISSE

[au CMFI.](#)

Le FMI réalise, en 2018 et 2019, un examen approfondi du secteur financier suisse dans le cadre de son « Programme d'évaluation du secteur financier » (PESF). Comme tous les pays dont le secteur financier revêt une importance systématique, la Suisse doit se soumettre tous les cinq ans à cet examen. Alors que l'examen annuel porte sur la politique macroéconomique, le PESF se concentre sur les questions de réglementation, de surveillance et de stabilité dans le secteur financier. Une délégation du FMI a ainsi effectué trois visites en Suisse pour mener des discussions avec les autorités et les acteurs des marchés financiers. Le PESF s'achèvera en juin 2019, en même temps que l'examen annuel 2019.

Voir aussi les [informations relatives au PESF](#) et les [informations complémentaires concernant la Suisse](#) sur le site du FMI.

## COOPÉRATION TECHNIQUE DU FMI (« CAPACITY DEVELOPMENT »)

Le Conseil d'administration a passé en revue, comme tous les cinq ans, la stratégie du FMI en matière de développement des capacités (« capacity development »). Représentant environ 30% du budget du FMI, les activités de développement des capacités du FMI visent à aider les pays membres à concevoir et mettre en œuvre des politiques économiques favorisant la stabilité et la croissance. La stratégie approuvée par le Conseil d'administration vise à intégrer davantage ces activités à la politique de surveillance et de prêts du FMI. Par ailleurs, cette révision prévoit de renforcer le cadre de gestion axé sur les résultats, lequel favorise une programmation systématique et un meilleur suivi des projets de développement.

**La Suisse** contribue significativement aux activités de développement des capacités du FMI. Elle approuve globalement le meilleur ciblage du développement des capacités sur les besoins des pays membres et le renforcement de leurs institutions et conditions-cadres économiques. Elle salue les progrès visant à mieux évaluer l'efficacité des activités de développement des capacités du FMI. Toutefois, il est nécessaire de clarifier la gouvernance par le Conseil d'administration ainsi que le modèle de financement de ces activités, lesquelles ont considérablement augmenté ces dernières années. Globalement, l'essor de ces activités nécessite une plus grande transparence, une meilleure priorisation ainsi qu'une meilleure synergie avec la surveillance du FMI. Enfin, avec d'autres pays, la Suisse s'est engagée pour la création d'un centre régional pour le développement des capacités dans la région centrasiatique et du Caucase, à laquelle appartiennent plusieurs membres de son groupe de vote.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 20 novembre 2018](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant la coopération technique du FMI](#).

## TRAVAUX DU FMI EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT

La lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LBC/FT) ne fait pas partie du mandat de base du FMI. Il examine néanmoins les évolutions en la matière, no-



## D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

tamment afin de fournir une aide technique aux pays membres à faible revenu et aux pays émergents dans leurs efforts de mise en œuvre des normes internationales. Le FMI vérifie la mise en œuvre de ces normes en particulier dans le cadre de ses examens réguliers du secteur financier de ses pays membres. La Suisse contribue financièrement à l'organisation de l'assistance technique du FMI dans ce domaine au moyen de versements à un fonds spécial. En novembre 2018, le Conseil d'administration du FMI a adopté l'examen de la stratégie relative à la LBC/FT et confirmé dans une large mesure les grandes lignes fixées jusqu'ici. Le FMI entend s'appuyer davantage qu'auparavant sur les examens existants du secteur financier pour éviter les doubles emplois dans ce domaine.

*La Suisse* soutient la stratégie du FMI relative à la LBC/FT, en mettant l'accent sur la nécessité de fournir des efforts supplémentaires en vue de réduire les doubles emplois et souligne l'importance d'une collaboration efficace avec le Groupe d'action financière (GAFI).

Voir aussi les [nouveauités concernant la LBC/FT](#) ainsi que [la fiche d'information concernant la LBC/FT](#) sur le site du FMI.

## ENGAGEMENT FINANCIER DU FMI

Des programmes de prêts financés au moyen des ressources générales du FMI sont en cours dans 18 pays, dont l'Argentine et l'Ukraine, pour un montant total d'environ 190 milliards de dollars. Ils comprennent également des instruments de précaution, prenant la forme de lignes de crédit en faveur du Mexique, de la Colombie et du Maroc.

Par l'intermédiaire de son Fonds fiduciaire spécial pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), le FMI mène actuellement des programmes dans 19 des pays les plus pauvres du monde. Les crédits sont assortis d'un taux d'intérêt nul jusqu'à la fin de 2020.

Une liste des ressources du FMI et des programmes de prêts en cours est publiée sous la rubrique [IMF Financial Activities](#).

L'évolution des programmes d'aide à certains pays est présentée brièvement ci-après:

### ARGENTINE

Bien qu'ayant mis en œuvre un programme de réformes ambitieux visant à stabiliser la situation macroéconomique du pays, l'Argentine continue à faire face à des défis considérables. Le déficit de la balance courante pèse sur le taux de change, entravant ainsi les efforts du pays pour stabiliser une inflation qui reste élevée. En dépit de son endettement élevé, l'Argentine continue de réduire lentement son déficit budgétaire. Face à cette situation, il est particulièrement important pour le pays d'attirer des investissements, susceptibles de permettre à son économie de renouer avec la croissance à long terme. Afin de rassurer les investisseurs, l'Argentine a demandé, en mai 2018, une aide financière au FMI. Celui-ci lui a octroyé un généreux prêt d'environ 60 milliards de dollars, qui permet au gouvernement de poursuivre les réformes requises en dépit de



la menace d'une récession.

**La Suisse** soutient le programme du FMI, qui vise à stabiliser l'économie du pays. Au vu des risques, elle a souligné le rôle central que joue la mise en œuvre systématique du programme pour assurer sa réussite et ainsi la stabilisation du pays.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 26 octobre 2018](#) et les [informations complémentaires concernant l'Argentine](#) sur le site du FMI.

## MAROC

Le Conseil d'administration a approuvé le renouvellement de la ligne de crédit de précaution et de liquidité (LPL) en faveur du Maroc portant sur un montant d'environ 3 milliards de dollars. Cette quatrième LPL depuis 2012 doit permettre d'aider le Maroc à mettre en place des réformes structurelles. Le programme prévoit le renforcement de la gestion budgétaire, notamment l'élargissement de l'assiette fiscale, une stratégie durable visant à décentraliser les impôts et la consolidation budgétaire. Par rapport à fin 2016, les perspectives économiques du pays se sont améliorées. Cela étant, le Conseil d'administration s'est déclaré favorable à la prolongation de l'arrangement étant donné la résurgence de risques extérieurs.

**La Suisse** a salué la situation économique solide du Maroc. Elle a toutefois souligné la nécessité d'entreprendre d'autres réformes dans les domaines de la formation et du climat d'affaires, afin de préserver le potentiel de croissance. Dans ce contexte, elle a encouragé les autorités à élaborer une stratégie claire de sortie de la LPL, ce qui donnerait aussi un signal positif de la situation économique.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 17 décembre 2018](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant le Maroc](#) sur le site du FMI

## MEXIQUE

Dans son examen annuel 2018, le FMI a souligné la stabilité politique et les conditions-cadres politiques en place au Mexique, qui ont contribué à maintenir la capacité de résistance de l'économie, en dépit de facteurs extérieurs complexes. Il s'est notamment félicité de l'engagement pris par le nouveau gouvernement de poursuivre la réduction de la dette. Il a également constaté qu'une réforme fiscale approfondie visant à accroître les recettes non pétrolières permettrait au pays d'attirer des investissements dont il a urgemment besoin.

Peu après avoir adopté les résultats de l'examen du pays, le FMI a approuvé la ligne de crédit modulable (LCM) révisée d'un montant d'environ 75 milliards de dollars, qui correspond à une légère réduction de l'accès aux ressources du FMI.

**La Suisse** s'est félicitée de l'engagement du Mexique en matière de discipline budgétaire et a approuvé le FMI en ce qui concerne la nécessité, pour le pays, d'accroître la part des rentrées provenant de ressources non pétrolières. La lutte contre



la corruption joue un rôle central dans l'amélioration des conditions générales de l'économie et nécessite, à cet effet, la mise en œuvre systématique du système national anti-corruption et le renforcement du cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent. La Suisse a salué la politique économique cohérente menée par le Mexique sous le régime de la LCM. Dans le même temps, elle a invité les autorités du pays à préparer une sortie de la LCM avec davantage de détermination.

Voir le [communiqué de presse du FMI du 8 novembre 2018](#) et du [27 novembre 2018](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant le Mexique](#) sur le site du FMI.

## UKRAINE

Le Conseil d'administration a approuvé un nouveau programme du FMI en faveur de l'Ukraine portant sur un montant d'environ 4 milliards de dollars. Ce nouvel accord de confirmation remplace l'accord de 2015 au titre du mécanisme élargi de crédit qui aurait expiré en mars 2019. Il a pour objectif de soutenir la stabilité économique et des réformes pour une croissance plus robuste et durable. Les axes principaux du programme consistent en la poursuite de la consolidation budgétaire, le renforcement du secteur financier et la promotion de réformes structurelles dans des domaines cruciaux, y compris la lutte contre la corruption. Ce programme sert aussi de base pour mobiliser d'autres aide financières de la Banque mondiale et de l'Union européenne.

**La Suisse** soutient ce nouveau programme. Elle a souligné l'importance de préserver la viabilité de la dette et de la position extérieure du pays. Elle a salué l'engagement des autorités à avancer avec les réformes structurelles. En même temps, elle a aussi relevé la nécessité de mettre en œuvre des mesures efficaces pour endiguer la corruption et garantir ainsi le succès du programme et la viabilité économique à long terme.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 18 décembre 2018](#) les [informations complémentaires concernant l'Ukraine](#) sur le site du FMI.

## CONSULTATIONS ANNUELLES DU FMI AU TITRE DE L'ARTICLE IV

L'une des tâches centrales du FMI consiste à surveiller le système monétaire et financier international ainsi que la politique économique menée par les 189 États membres. Dans le cadre de cette activité de surveillance, le FMI identifie les principaux risques pour la stabilité et élabore des recommandations pour des mesures économiques.

Les examens effectués récemment pour certains pays sont présentés brièvement ci-dessous:

## JAPON

Dans le cadre de l'examen annuel effectué en 2018, le FMI s'est félicité de la croissance solide enregistrée par le Japon, tout en soulignant le bas niveau persistant du taux d'inflation, l'augmentation des risques globaux et les effets du projet de hausse de la TVA, susceptibles de freiner la croissance. La



diminution de la population représente, pour le Japon, un défi supplémentaire, en particulier pour le marché du travail.

**La Suisse** s'est félicitée de la croissance enregistrée par le Japon. Compte tenu des risques globaux en hausse, il importe que le pays poursuive ses efforts de consolidation budgétaire, afin de se reconstituer une marge de manœuvre et d'assurer la viabilité de sa dette. Le maintien d'une politique monétaire souple devrait s'accompagner de réformes structurelles, appliquées en particulier aux marchés du travail et des biens.

Voir aussi le [communiqué de presse du 28 novembre 2018](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant le Japon](#) sur le site du FMI.

## ROYAUME-UNI

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé l'examen 2018 du Royaume-Uni. Lors de la discussion, il a relevé la performance économique solide compte tenu du contexte dominé par l'incertitude liée au Brexit, qui pèse notamment sur les investissements. Il a souligné l'importance de poursuivre la consolidation budgétaire et un resserrement graduel de la politique monétaire. Il a salué les efforts de préparation des autorités en vue des changements dans les régimes réglementaires, y compris concernant le secteur financier. Il a enfin souligné l'importance d'améliorer la productivité et la compétitivité du pays, en donnant la priorité au développement du capital humain et de la mobilité.

**La Suisse** a salué la performance économique malgré les incertitudes liées aux Brexit. Elle a relevé l'engagement des autorités à poursuivre des politiques économiques prudentes afin d'élargir la marge de manœuvre. Elle a enfin reconnu les progrès réalisés dans la préparation du secteur financier en vue de la transition vers un nouveau régime réglementaire.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 14 novembre 2018](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant le Royaume-Uni](#) sur le site du FMI.

## AUTRES DOSSIERS

### G20

La présidence argentine du G20 s'est achevée avec le sommet des chefs d'État et des gouvernements du G20 qui s'est tenu à Buenos Aires du 30 novembre au 1er décembre 2018. La Suisse a participé à toutes les réunions du volet financier ou *Finance track*. Sous la devise *Building Consensus for Fair and Sustainable Development*, la Présidence argentine a fixé ses priorités dans les domaines de l'avenir du travail (c.à.d. l'impact de la numérisation et de la mondialisation sur l'économie et le travail) et des investissements en infrastructures. Malgré une situation économique interne difficile et une volonté de compromis diminuée de la part des grandes économies, l'Argentine a réussi à mettre en avant ces enjeux ainsi qu'à focaliser les discussions



sur des thèmes fondamentaux.

Malgré l'environnement international difficile, le G20 reste une enceinte importante pour la réflexion sur l'impact de la mondialisation. La grande majorité des membres du G20 soutiennent l'approche multilatérale. Le Forum demeure indispensable pour de nombreuses questions, telles que la surveillance du système financier mondial, une réglementation financière équilibrée, la fiscalité internationale et d'autres domaines nécessitant des règles internationales sur le commerce des biens et des services, notamment dans le domaine financier.

Le Japon entame la présidence du G20 en 2019 et a également invité la Suisse à participer au segment financier du G20. Dans celui-ci, le Japon prévoit de fixer des priorités dans des domaines tels que les infrastructures de qualité, l'évolution démographique, la segmentation des marchés financiers ainsi que la numérisation, dont la fiscalité numérique. Dans ces domaines, la Suisse pourra apporter activement son expérience et ses points de vue aux discussions.

Voir également le [communiqué du G20 des chefs d'État et de gouvernement de Buenos Aires](#) et de [l'actuelle présidence japonaise](#).

## LES ACTIVITÉS DE LA SUISSE EN MATIÈRE D'AIDE MONÉTAIRE

### RAPPORT 2018

En octobre 2017, le Conseil fédéral a approuvé la participation de la Suisse aux ressources bilatérales du FMI en accordant un prêt au FMI de 8,5 milliards de francs. Ce montant est mis à disposition par la Banque nationale suisse (BNS). La Confédération en garantit à la BNS le remboursement dans les délais. En tant que troisième ligne de défense après les ressources ordinaires et les Nouveaux accords d'emprunt, les lignes de crédit bilatérales (quelque 460 milliards de dollars octroyés par 40 pays) visent à garantir que le FMI dispose de moyens appropriés pour remplir de manière fiable et efficace son mandat de stabilisation du système monétaire et financier international même en cas de crises systémiques graves. Jusqu'ici, ces ressources n'ont pas été utilisées. Elles expireront en 2020 au plus tard.

En février 2015 le Conseil fédéral a approuvé l'octroi d'une ligne de crédit en faveur de l'Ukraine. Cette aide monétaire de 200 millions de dollars avait été accordée par la Suisse dans le cadre d'une action multilatérale reposant sur un programme du FMI. Avec le remplacement de ce programme par un nouvel accord (voir plus haut), cesse aussi l'aide monétaire bilatérale de la Suisse. Des 200 millions prévus par l'accord, 100 millions ont été effectivement versés à l'Ukraine en février 2017. Le remboursement de ce montant sera effectué selon les termes de l'accord de prêt.

Au moyen du fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), le FMI octroie des crédits à taux préférentiels aux pays membres à faible revenu. Le fonds est financé par des contributions bilatérales des pays membres et par



des ressources propres du FMI. La Suisse participe avec un montant maximal de 1,4 milliard de francs, dont 171 millions sont actuellement utilisés. La participation suisse est assurée par la BNS. La Confédération garantit à la BNS le remboursement des montants utilisés dans les délais.

La Suisse approvisionne en outre le compte d'intérêts du FRPC à hauteur de 10 millions de francs par année pour la période 2014-2020, contribuant ainsi au financement de la réduction des intérêts dus sur les prêts.

Voir aussi les informations [sur les ressources du FMI](#) et [sur le soutien du FMI aux pays membres à faible revenu](#) ainsi que les [informations sur les relations financières entre la Suisse et le FMI](#) sur la page internet de la BNS.

## CALENDRIER

21 - 24 mars 2019	Assemblée annuelle de la Banque interaméricaine de développement, Chengdu, Chine
11 avril 2019	Rencontre des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des États membres du G20, Washington, États Unis
12 - 14 avril 2019	Assemblée de printemps du FMI et de la Banque mondiale, Washington, États-Unis
2 - 5 mai 2019	Assemblée annuelle de la Banque asiatique de développement, Nadi, Fidji
8 - 9 mai 2019	Assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Sarajevo, Bosnie Herzégovine
20 - 24 mai 2019	Assemblée annuelle de la Banque africaine de développement, Malabo, Guinée équatoriale
8 - 9 juin 2019	Rencontre des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des États membres du G20, Fukuoka, Japon
12 - 13 juillet 2019	Assemblée annuelle de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, Luxembourg
16 octobre 2019	Rencontre des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des États membres du G20, Washington, États-Unis
17 - 19 octobre 2019	Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale, Washington, États-Unis

## RENSEIGNEMENTS

Friederike Pohlenz, section Institutions financières internationales, Secrétariat d'État aux questions financières internationales, tél. 058 462 64 63, [friederike.pohlenz@sif.admin.ch](mailto:friederike.pohlenz@sif.admin.ch).

Ce bulletin paraît tous les quatre mois en langues allemande et française. Après parution, il est également disponible à l'adresse Internet suivante:

[www.sif.admin.ch/sif/fr/home/dokumentation/publikationen/aktuelle-informationen-schweiz---iwf.html](http://www.sif.admin.ch/sif/fr/home/dokumentation/publikationen/aktuelle-informationen-schweiz---iwf.html)

